

## —ENJEUX-SUISSE

Vendredi - Samedi - Dimanche 15 - 16 - 17 mai 2009

### —Caisses de pension: stratégies obsolètes

—65% des instituts de prévoyance les ont décidées en 2007. Ou même avant.

**Thomas Thöni**

**Zurich**

La prévoyance suisse, mais aussi européenne, n'a pas encore tiré toutes les leçons de la crise financière et économique qui lui a causé de très importants découverts et menace théoriquement le paiement des rentes à ses assurés. Swisscanto a ainsi dévoilé hier lors de la présentation de sa 9ème enquête sur les caisses de pension suisses que 65% d'entre-elles ont déterminé pour la dernière fois leur stratégie d'allocation d'actifs en 2007 ou avant. Se basant sur un échantillon de 272 instituts de prévoyance tant publics que privés correspondant à un peu plus de la moitié de la fortune gérée totale de 600 milliards de francs, ce prestataire de service financiers aux particuliers et aux institutionnels appartenant aux banques cantonales suisses a aussi indiqué que 34,6% d'entre-eux l'ont adaptée à la nouvelle situation en 2008. Les deux tiers des caisses sondées selon leurs données réelles à la fin de l'an passé ont répondu à la question importante de l'équilibre entre leurs investissements et leurs provisions pour déterminer leurs coûts d'opportunité et la solidité de leur bilan. Un tiers à mener parmi-elles une telle analyse actif-passif l'an passé et un autre tiers en 2007, le reste s'échelonnant en 2006 ou avant.

En Europe, 52% des 1000 caisses de pension sondées par Mercer selon leurs données de fin 2008 ont expliqué revoir formellement leur stratégie d'investissement tous les trois à cinq ans, 6% le font tous les deux ans et 16% au moins une fois par année. Représentant une fortune gérée de 400 milliards d'euros, soit 8% du total des pays d'Europe occidentale y compris la Suisse, l'étude de ce consultant faisant partie du groupe coté Marsh & McLennan a aussi montré que les deux tiers de l'échantillon l'ont passée sous revue l'an passé ou projettent de le faire cette année.

Erich Peter ne s'est pas montré tendre avec les caisses de pension ayant montré un taux de couverture insuffisant. Le directeur chargé de leur contrôle auprès du canton de Zurich est d'avis qu' «il faut que les conseils de fondation gèrent beaucoup plus activement leurs caisses», a-t-il lancé devant un auditoire comptant plusieurs centaines de spécialistes. Il n'est pas normal que l'organe suprême d'un institut en difficulté mette parfois plusieurs mois avant de se réunir, a-t-il ajouté.

Selon Swisscanto, moins de 1% des instituts de prévoyance ayant participé à l'enquête ont obtenu une performance positive l'an passé. Près de la moitié des caisses sondées ont perdu entre 10% et 15% de la valeur de leurs investissements, pour une moyenne se situant à moins 12,9%. Alors qu'elles doivent normalement atteindre un taux de couverture de 115% pour financer à long terme leurs engagements, celui-ci est passé de 110% à 96% pour les caisses privées pondérées de leur fortune entre 2007 et 2008. Il a baissé de 100% à 85% pour les instituts de droits publics. Une nouvelle réjouissante pourtant, les caisses ont réussi à baisser leurs coûts totaux par assuré de 20% grâce à une meilleure efficacité.

### **Part actions stable**

On aurait pu craindre que l'effondrement des marchés ait fait fuir massivement la part actions dans le portefeuille des instituts de prévoyance tant suisses qu'européens, un

investissement en effet à risque s'il est acheté trop cher. Ce qui est souvent le cas, les caisses de pensions manquant traditionnellement le début d'un rebond comme c'est le cas actuellement et achetant en milieu ou fin de cycle. Mais il n'en est rien selon les études de Swisscanto et de Mercer portant sur les données à la fin 2008. Elle s'élevait à 25,5% des actifs des instituts suisses de prévoyance en 2003 pour atteindre 23,1% l'an passé, avec un pic sur cette période à 30,7% en 2006. L'image est très morcelée en Europe. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont baissé leur engagement en action de respectivement 58% à 54%, et de 67% à 60% entre 2007 et 2008. L'Allemagne a la part la plus faible des pays d'Europe occidentale pour des raisons légales avec 6%, de même que la Norvège